



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Reconstruction du Centre hospitalier de la Trinité

Question au Gouvernement n° 3436

Texte de la question

RECONSTRUCTION DU CENTRE HOSPITALIER DE LA TRINITÉ

M. le président. La parole est à M. Jean-Philippe Nilor.

M. Jean-Philippe Nilor. J'associe à ma question mes collègues Josette Manin et Manuëla Kéclard-Mondésir.

Si la situation de l'hôpital en Martinique est alarmante, celle du centre hospitalier de La Trinité est un véritable scandale : bâtiments dégradés, ne respectant aucune norme parasismique, étages entiers livrés aux chauves-souris et aux rats, équipements obsolètes, conditions d'accueil indignes d'un hôpital public d'un pays dit développé.

M. Christian Hutin. C'est vrai !

M. Jean-Philippe Nilor. La reconstruction de l'hôpital a été votée en 2002 ; en 2009, l'État s'est engagé fermement à mener ces travaux, estimés à 65 millions d'euros, en prenant à sa charge 80 % de leur montant.

En 2013, dans le cadre de la fusion imposée aux hôpitaux martiniquais, l'importance de l'hôpital de La Trinité a été publiquement confirmée au vu de son implantation stratégique, cet établissement desservant tout le Nord Atlantique, soit plus d'un quart de la population martiniquaise.

Les 8 000 kilomètres qui nous séparent de Paris justifient-ils qu'à ce jour, après dix-huit ans d'attente, la première pierre n'ait toujours pas été posée ? Qui bloque ce dossier ? Compte tenu de la menace sismique, le non-respect des engagements de l'État constitue objectivement une non-assistance à patients et personnel en danger.

Par notre voix, c'est toute une communauté hospitalière et tout un peuple qui s'expriment, et qui attendent une réponse à cette question simple : quand débiteront enfin les travaux de reconstruction de l'hôpital de La Trinité ? À question claire et précise, réponse claire et précise. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et SOC.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'autonomie.

M. Christian Hutin. Et Véran, où est-il ?

Mme Brigitte Bourguignon, *ministre déléguée chargée de l'autonomie.* Je vous demande d'excuser M. le ministre des solidarités et de la santé, qui ne peut être présent dans l'hémicycle.

M. Christian Hutin. Nous l'avons remarqué !

Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguée . Désolée.

Comme vous l'indiquez, l'hôpital de La Trinité est très vétuste, alors qu'il assure l'offre de soins du nord de la Martinique. Je vous répondrai de manière précise, comme vous l'avez demandé, sur l'état des lieux concernant cet hôpital.

La reconstruction du centre hospitalier a été présentée au début des années 2000 comme un investissement prioritaire et indispensable.

En mai 2008,...

M. Christian Hutin. Presque dix ans après !

Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguéeune étude de faisabilité de la reconstruction a été lancée. En 2009, ce projet a été inscrit au plan hôpital 2012, en vue de la reconstruction d'un établissement de 155 lits. Cependant, en 2011, des questions se sont posées sur la soutenabilité financière, la lisibilité et la transparence du projet, l'établissement ne communiquant pas sur ces perspectives. Les délégations de crédit accordées au titre du plan hôpital 2012 ont alors été suspendues.

Malgré deux décennies d'alertes, nous constatons que ce projet n'est pas pleinement conçu ; il n'existe qu'au stade d'ébauche. Le centre hospitalier universitaire de la Martinique, dont l'hôpital de La Trinité est l'un des sites, doit assurer cette phase d'étude et de conception, avec l'appui de l'Agence régionale de santé – ARS –, le Gouvernement assurant le suivi du projet.

Dans cette perspective, l'ARS a donné des consignes au directeur général du centre hospitalier, pour qu'il constitue un dossier complet, structuré, autour d'un projet médical détaillé, d'ici à la fin du mois de septembre prochain, permettant d'étayer les différentes demandes de financement.

Outre le nécessaire bouclage du plan de financement, l'ARS, en lien avec le centre hospitalier, a instauré cette année un comité de pilotage mensuel, pour suivre les projets d'investissements du CHU, afin notamment que la reconstruction du site de La Trinité aboutisse enfin, permettant d'offrir des soins de qualité à une population encore trop éloignée du système de santé.

Beaucoup y ont pensé. Pour notre part, nous allons le faire. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. Jean-Philippe Nilor.

M. Jean-Philippe Nilor. Si j'apprécie la sincérité de votre réponse, nous sommes effarés d'apprendre qu'actuellement, il n'y a pas de dossier !

Un député du groupe GDR . Eh oui !

M. Jean-Philippe Nilor. Vous rejetez la responsabilité sur la direction de l'établissement hospitalier. Il y a longtemps qu'elle aurait dû être sanctionnée ou relevée de ses fonctions ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe GDR.*)

M. le président. Merci, monsieur Nilor.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Philippe Nilor](#)

Circonscription : Martinique (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3436

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Autonomie

Ministère attributaire : Autonomie

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée au JO le : [21 octobre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 octobre 2020](#)